

*Abrégé des principaux devoirs des
Congréganistes.*

1. L'assiduité à la Congrégation ;
La modestie et le recueillement dans le lieu
des assemblées ;
La soumission aux chefs ;
L'observation des statuts ;
Une charité particulière pour les congré-
nistes.
2. Une fidélité distinguée à ses devoirs de
chrétien, qui sont :
La prière du matin, du soir et des repas ;
La sanctification des dimanches et des fêtes ;
L'assistance à l'office de la paroisse ;
L'observation des jeûnes et des abstinences ;
L'amour de Dieu, du prochain et des en-
nemis ;
La justice envers tous.
3. L'attachement aux obligations de son
état ;
Une inviolable fidélité à notre très gracieux
souverain ;
Une parfaite obéissance aux lois et aux au-
torités.
4. La fuite des mauvaises compagnies ;
Des cabarets ;
Des divertissements contraires à la bien-
séance.

5.
cun, te
Le
La
6.
pères
leur d
nête,
leur m
d'attir
diction
Te
gréga
mot, a